

ACCREDITATIONS PROFESSIONNELS FESTIVAL DU FILM ITALIEN DE VILLERUPT 2020

L'accréditation permet d'identifier les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel présents au Festival et de leur offrir l'accès à l'ensemble des lieux de projection et séances programmées, sous certaines conditions.

Qui peut demander une accréditation Professionnels ?

Activités ouvrant droit à l'accréditation Professionnels :

- Réalisateur –Comédien –Membre de l'équipe artistique ou technique–Attaché de presse : uniquement si le demandeur accompagne un film faisant partie de la sélection de l'édition du Festival en cours
- Producteur : appartenant à une société de production de longs métrages et/ou de courts métrages
- Distributeur –Vendeur international
- Exploitant
- Organisateur ou programmateur de festival de films
- Organisme professionnel public ou structure institutionnelle locale, régionale, nationale ou internationale

Comment procéder ?

1/ Saisissez en ligne votre demande d'accréditation PROFESSIONNELS via le formulaire disponible sur <https://festival-villerupt.com/pro/>

2/ Si votre demande remplit bien les critères d'attribution, le Festival la valide et vous envoie la confirmation par email.

3/ Le badge d'accréditation doit être retiré à l'hôtel de ville de Villerupt, à l'accueil du Festival, dès votre arrivée au Festival.

Le Festival se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande si le type d'activité pouvant ouvrir droit à l'accréditation ne paraît pas suffisamment justifié. Toute demande incomplète sera refusée.

Où retirer son accréditation ?

Le badge d'accréditation peut être retiré à l'hôtel de ville de Villerupt à partir du vendredi 23 octobre 2020.

Merci de se munir d'une pièce d'identité pour le retrait de son accréditation.